

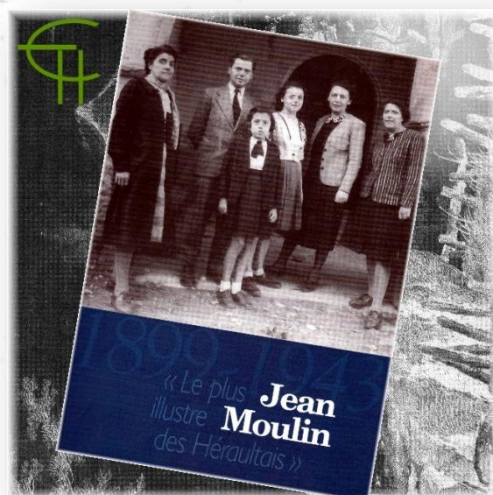
Article : Notes sur la mémoire de Jean Moulin en Provence



Auteur (s) : Jean-Marie GUILLON

Nombre de pages : 4

Année de parution : 2001



Notes sur la mémoire de Jean Moulin en Provence

Jean-Marie GUILLON *

Pour qui s'intéresse au souvenir des années quarante, aux traces laissées et entretenues dans la mémoire collective, le cas Jean Moulin est passionnant à la fois par l'évolution qu'il a connue et par les enjeux qui le sous-tendent. À l'anonymat relatif dans lequel il est plongé pendant vingt ans succède une période durant laquelle il devient le héros par excellence de la Résistance. Martyr parmi d'autres, parmi beaucoup d'autres au départ, il les résume tous désormais. La Provence n'échappe pas à ce mouvement, loin de là. La redécouverte de Jean Moulin prend au contraire, dans cette région, un certain relief puisqu'elle est entretenue par l'évolution des rapports de force politiques. C'est ce que nous essayerons d'esquisser. Bien entendu pour étayer et affiner l'analyse, il faudrait un répertoire complet des lieux de cette célébration, de leur nature, de leur date d'installation, ce que nous sommes loin d'avoir établi.

Mis à part le cas très singulier de Nice où le nom de Moulin est donné dès 1948 à une place de la ville sans que cette décision prenne réellement effet et celui de Grasse qui baptise ainsi une allée en 1949, je ne connais pas d'autres villes provençales où l'on ait choisi Jean Moulin pour nommer une portion d'espace public avant les années 1960.

Marseille - pourtant dirigée depuis 1953 par Gaston Defferre qui fut l'un de ses compagnons de clandestinité - attend le 21 octobre 1963 pour le faire. Curieusement, Toulon la précède, le 18 juin 1960, soit relativement tôt, au début du long mandat municipal de Maurice Arreckx, élu d'une droite non gaulliste, mais provisoirement ralliée au général, qui bénéficie aussi du soutien socialiste. L'initiative toulonnaise est portée par l'Amicale des Languedociens, autrement dit Jean Moulin n'est pas revendiqué comme un enfant de Provence et sa promotion locale s'inscrit dans un très provisoire « élan » gaulliste. La panthéonisation de 1964 ne paraît pas avoir eu beaucoup d'effets immédiats. En fait, il faut attendre l'inauguration en septembre 1969 du Mémorial de Salon-de-Provence pour que le personnage soit vraiment redécouvert et provençalisé.

Cette inauguration marque donc un deuxième temps provençal pour la mémoire du héros, celui de la mise en place du culte, de la diffusion de son souvenir. Les inaugurations d'établissements scolaires commencent et les baptêmes de lieux publics se multiplient. L'imposante plaque du village de Bargemon (Var), lieu de retrouvaille entre Moulin, Montjaret et Manhès, après le parachutage de janvier 1942, est placée en 1975. Celle de Nice sur la façade de l'ancienne galerie Romanin l'a été en 1972. Antibes en 1973 et 1974 inaugure une école et une esplanade avec plaques et stèle. On pourrait multiplier de tels exemples. Le contexte d'inquiétude et de tension, de mobilisation à gauche, la critique

* Professeur à l'Université de Provence (Aix-Marseille I).

du gaullo-pompidolisme puis celle du giscardisme remettant en cause le 8 mai, le retour de mémoire sur la France « des années noires » les affaires Barbie et Touvier, etc. contribuent à cette émergence en lui donnant souvent une allure combattante. Après la grâce accordée par Georges Pompidou à Touvier, l'ANACR prend la tête de la contestation. Elle mobilise seize de ses sections départementales des régions Provence et Rhône-Alpes dont les représentants se rassemblent au Mémorial de Salon, le 22 octobre 1972, en présence de Laure Moulin, de la veuve d'Yves Farge, de Louis Philibert, président socialiste du Conseil général des Bouches-du-Rhône (ancien résistant) et de diverses personnalités politiques. Après les allocutions d'usage, celle de Jacques Debû-Bridel en particulier (« Nous sommes ici pour exprimer notre fidélité. Nous ne trahisons pas nos morts en les laissant insulter »), un serment très solennel est prêté par les participants qui s'engagent à continuer le combat pour le jugement des criminels de guerre et de Touvier en particulier, pour l'extradition de Barbie, pour « le respect de la France », c'est-à-dire de la Résistance. Ce texte mériterait un commentaire détaillé à la lumière des évolutions ultérieures, mais là n'est pas le propos ici. Remarquons simplement le rôle emblématique de la figure de Moulin, promue par le pouvoir gaulliste (après avoir été au centre de débats entre communistes et résistants non communistes à la fin des années quarante), reconquise par les opposants à un pouvoir qui a singulièrement pris les traits les plus banals de la droite conservatrice. C'est en somme grâce à Pompidou et à Barbie que cette figure retrouve un caractère militant. Dans une certaine mesure, l'inauguration de la Route « Jean Moulin/Chemin de la Liberté » le 19 juin 1978 apparaît comme la contre-offensive de la droite se réclamant de la Résistance dans un contexte qui n'est pas sans lien avec les luttes électorales du moment entre la droite et la gauche, mais aussi au sein de la droite elle-même, divisée entre partisans du gouvernement et ceux de Jacques Chirac. L'initiative, partie de l'association nationale des Amis de Jean Moulin en septembre 1976, a été appuyée par le comité du Mémorial et par les municipalités concernées de ce secteur des Bouches-du-Rhône. Elle aboutit donc à la création d'une voie tout à fait symbolique qui part de Saint-Andiol pour arriver au Mémorial. Balisée par 32 bornes et 14 panneaux indicateurs, elle est jalonnée par divers « lieux de mémoire », plus anciens comme à Saint-Andiol (1953) ou Salon, ou installées alors (encore Saint-Andiol et la bergerie de La Lèque à Eygalières). Le Jean Moulin célébré à cette occasion est paré des couleurs de la Provence ce qui n'est pas pour surprendre dans une zone qui est l'un des principaux conservatoires du traditionalisme provençaliste. Discours et commentaires journalistiques insistent sur ce trait. D'après le compte-rendu donné par *Le Provençal* du 20 juin, le maire d'Eygalières « a fait sentir à quelle part d'attachement pour ce pays qu'il connaissait bien dût répondre Jean Moulin et à quel point il dût y puiser de quoi enrichir sa détermination » et Jacques Chaban-Delmas qui, en présidant la cérémonie, découvre cette région déclare que « cette Provence valait bien qu'on vive et qu'on meure pour elle ». Là encore il faut

commenter précisément les propos et les articles en relevant comment une sorte de récit mythique du séjour de Jean Moulin en janvier 1942 s'installe, y compris sur les plaques apposées : le caractère sacré du héros et de sa geste, l'épopée (la traversée à pied des Alpilles, la nuit passée dans la bergerie, le « mystère » du mois de juin dans la destinée du héros, le périple de Montjaret, etc.). Remarquons que cette inauguration a lieu au lendemain du 18 juin et non le 18 pour ne pas faire ombrage au général mais au contraire situer Moulin dans ses pas. Si nous nous en tenons au plan politique, le plus intéressant concerne les forces qui se disputent l'héritage. Gaston Defferre boude l'inauguration et, dans un communiqué, l'accuse d'avoir « un caractère partisan au bénéfice du RPR et de la majorité gouvernementale ». Il relève, non sans malice, que « les personnalités qui seront présentes à la cérémonie n'ont pour la plupart pas connu Jean Moulin pendant la Résistance alors que certaines qui l'ont bien connu (comme moi par exemple) s'abstiendront de paraître aux cérémonies »... Ajoutons enfin que, l'avant-veille, plusieurs bornes et plaques de la route ont été surchargées en occitan par un « Camin de la libertat » très significatif des contestations du moment.

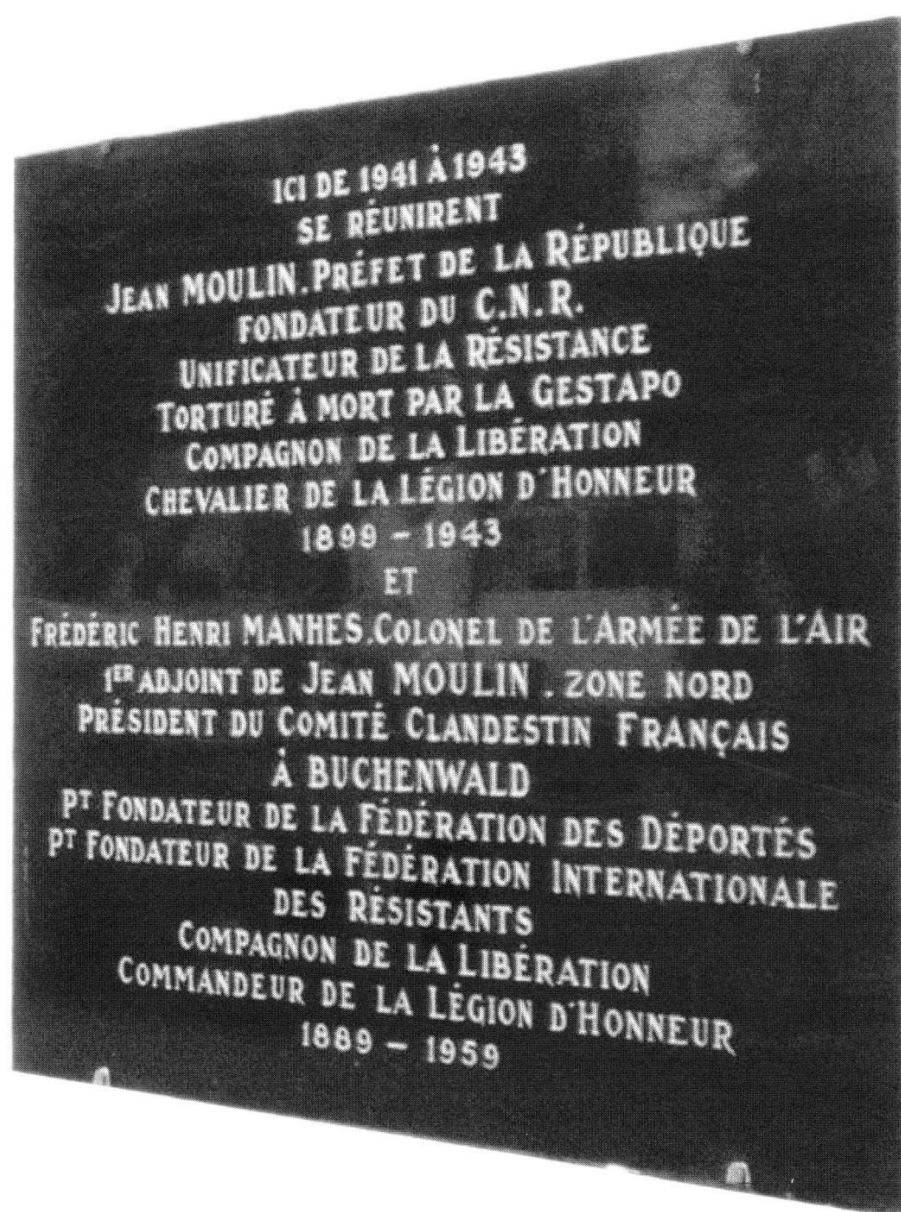
Les gestes mitterrandiens, l'hommage rendu à Jean Moulin après l'élection de mai 1981 et la journée officielle organisée le 17 Juin 1983, prolongent finalement la période précédente plus qu'ils n'inaugurent un troisième temps. Les baptêmes de rues et d'écoles ne marquent alors, semble-t-il, aucune pointe qui les distinguerait des années précédentes ; 1980 et 1982 ont connu des initiatives notables, en particulier dans le Var (par exemple stèles à Saint-Tropez et Cogolin). En fait, s'il y a un troisième temps de cette mémoire, il correspond à un autre moment, celui qui voit se multiplier les réactions provoquées par l'irruption de l'extrême-droite dans le jeu politique et qui se traduit par la mobilisation de certains élus de gauche et de la droite républicaine, ainsi que du milieu scolaire. C'est à partir du milieu des années 1980 et dans la décennie suivante, me semble-t-il, que Jean Moulin est véritablement consacré comme le héros rassembleur de toutes les résistances. Il est désormais la seule grande figure de la Résistance à bénéficier de cette seconde vie, après la mort, dans la mémoire collective et son parcours commémoratif n'est certainement pas terminé. Il bénéficie de deux vertus qui en font une référence indispensable. D'une part, il fait partie de cette petite cohorte de personnalités dont le souvenir prend, avec le temps, le pouvoir de réunir un éventail assez large d'opinions et s'inscrit dans la tradition républicaine. Parmi les héros récents de ce type, il se trouve en compagnie du général De Gaulle, qui a perdu du gaullisme façon V^e République pour conserver celui de juin 1940, et de Jean Monnet dont le succès toponymique récent est dû à l'intégration de la construction européenne dans le patrimoine symbolique national. Ils constituent une sorte de triade politique moderne dont le caractère artificiel n'est pas à démontrer, mais c'est le propre de toute construction de l'imaginaire collectif. La manifes-

tation la plus claire que je connaisse de cette nouvelle vulgate se trouve à Velaux, dynamique commune de l'Étang de Berre, au bord de l'avenue Jean Moulin, sur une même stèle où ces trois noms sont ainsi mis cri scène :

« Les voies de la liberté et de l'avenir.
Jean Moulin résistant,
Charles De Gaulle homme d'État,
Jean Monnet père de l'Europe »

Ce marquage du territoire autour de ces trois références constitue une pétition de principe contre une extrême-droite qui refuse tout ce qu'elles représentent. C'est cependant la référence à Jean Moulin qui, de ce point de vue, revêt le sens le plus clair. Devenue plus emblématique que jamais du moins pour ceux qui ne résignent pas à la résurgence de l'inadmissible - sa figure constitue un marque d'engagement. Elle n'est pas la seule, mais les autres éventuellement

choisies pour nommer des portions de l'espace public sont souvent très connotées à gauche et, comme telles, refusées à droite : Salvador Allende ou Nelson Mandela par exemple. La municipalité Mégret, élue en 1995, a éliminé ces deux noms et quelques autres (François Mitterrand, Olof Palme, Marcel Paul, Dulcie September) de la voirie vitrollaise. Jean Moulin n'a pas fait partie de cette charrette. L'offensive « agent de Moscou » ayant fait long feu, il reste pour le moment membre du panthéon des intouchables sur lequel les profanateurs n'osent pas porter la main, obligés d'accepter une présence symbolique qui témoigne contre eux et leurs semblables. La figure de Jean Moulin réunit tous ceux qui se réclament de la Résistance et plus généralement de toutes les formes de résistances. Cela ne va pas sans une certaine banalisation, mais, même banalisée, que cette référence soit devenue indispensable dans une Provence en quête d'elle-même, qui s'en plaindra ?



64. Plaque de Bargemon (Var) inaugurée en 1975 (Cliché : Jean-Marie Guillon).

65. Serment du 22 octobre 1972 à Salon-de-Provence

SERMENT

Devant Jean Moulin, symbole de l'union de la Résistance française,
Nous, Anciens Résistants, Anciens Déportés, Anciens Combattants, de toutes opinions,

Réunis à l'initiative de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance,

Nous qui avons lutté pour que la France retrouve la Liberté et la Paix,

Nous qui avons lutté pour faire disparaître le nazisme,

Nous qui avons lutté pour la dignité et la fraternité humaines,

Proclamons unanimement, sans haine et sans désir de vengeance,

– Que les criminels de la dernière guerre mondiale doivent être jugés et mis hors d'état de nuire, leurs crimes étant imprescriptibles comme l'a constaté le Parlement français et reconnu la charte de l'ONU

– Que leur impunité serait une source de doutes démoralisateurs sur la monstruosité de leurs forfaits, sur la légitimité de la Résistance, et encouragerait tacitement à de nouveaux crimes contre l'humanité

– Que Klaus Barbie, Chef de la Gestapo à Lyon, assassin de Jean Moulin et de tant d'autres, doit enfin répondre de ses crimes et que, pour cela, le gouvernement français doit poursuivre les démarches pour son extradition

– Que Paul Touvier, Chef Régional de la Milice, et complice, à ce titre, des crimes de Klaus BARBIE, doit répondre devant la Justice de ses « crimes contre l'humanité », imprescriptibles, en dépit de la grâce qui lui a regrettamment été accordée comme « droit commun ». Paul Touvier n'est pas un « droit commun » ; c'est un criminel de guerre et un traître.

– Que le « respect de la France » et, en particulier, le respect dû aux morts et aux martyrs de la Résistance et de la Déportation, s'oppose à ce que l'on jette le voile de l'oubli sur les criminels de guerre comme sur l'action et sur l'idéal de la Résistance

Nous faisons le serment de rester fidèles à la Résistance.

Nous faisons le serment de nous unir comme l'avait demandé Jean Moulin.

Nous faisons le serment de continuer la lutte pour la France en défendant la Résistance et les Résistants.

Année de parution : 2001

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1999-2001 « Jean Moulin le plus illustre de héraultais »



Etudes Héraultaises Hors-série 2001

Hélène CHAUBIN, La jeunesse héraultaise de Jean Moulin ;

Joëlle BEURIER, Jean Moulin et la Grande Guerre : éléments d'analyse pour une réhabilitation ;

Nicole RICHE, Jean Moulin : l'artiste et l'amateur d'art d'après les collections du Musée des Beaux-arts de Béziers ;

Hillary OWEN et *Michel FOURNIER*, Témoignage de Marcel Bernard (1902-1991), l'ami et le photographe de Jean Moulin ;

Christian FONT, Jean Moulin, préfet de l'Aveyron ;

Denis ROUQUETTE, L'inauguration du monument à Alphonse Mas, ancien maire de Béziers. Une initiative d'Antonin Moulin ;

Jean MOULIN, Hommage à Pierre de Nolhac ;

Suzanne ESCOFFIER, *Henri ESCOFFIER* et *Andrée DU-BOIS-ESCOFFIER*, Souvenirs de jeunesse des cousins de Jean Moulin ;

Jean-Louis PANICACCI, La Galerie Romanin ;

Nicole RICHE, Les monuments à Jean Moulin dans la ville de Béziers ;

Serge BARCELLINI et *Annette WIEVIORKA*, Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre Mondiale en France ;

Jean-Marie GUILLON, Notes sur la mémoire de Jean Moulin en Provence ;

Jean-Marie GUILLON, Dossier documentaire sur la panthéonisation de Jean Moulin le 19 décembre 1964 ;

Michel FRATISSIER, La commémoration du centenaire de la naissance de Jean Moulin : entre mémoire et histoire, le héros humanisé.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

